

# L'ÎLE D'ARCINS

un écrin de nature  
aux portes de la métropole



↑ Petit port de Bègles, carte postale ancienne.

© Domaine public

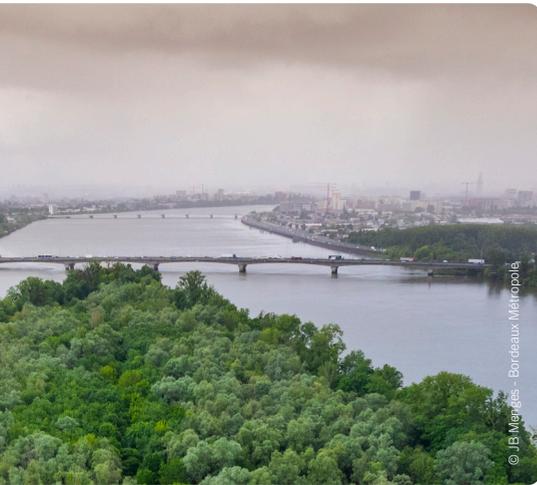


↑ Pêcheries et sècheres d'Aquitaine, 226 rue des Quatre-Castéra, Bègles, vers 1910.

© Domaine public



# LA GARONNE, TOUTE UNE HISTOIRE

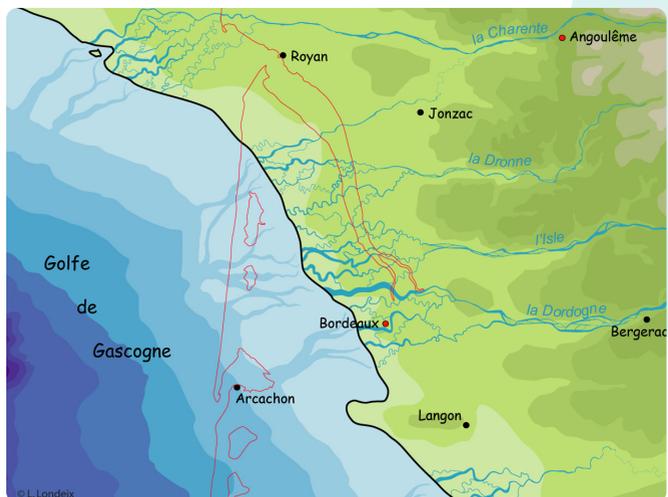


© J.B. Mignès - Bordeaux Métropole

La Garonne, née des Pyrénées il y a 46 millions d'années, a entamé son parcours vers le Nord, récupérant tour à tour les « fleuves » venant du Massif Central : le Tarn, puis le Lot. Longtemps, sa remontée finale s'est heurtée à l'anticlinal de Villagrain-Cabanac, zone haute du Sud de la Gironde. Son cours final a ainsi creusé les soubassements de la vallée de la Leyre. Jusqu'à ce que des phénomènes tectoniques puissants datés d'environ 3 millions d'années lui permettent de passer ce seuil par plusieurs sillons qui se rassembleront ensuite pour former la Garonne et l'estuaire tels qu'on les connaît.

→  
**Le Bassin aquitain,  
il y a 12 millions  
d'années.**

© Laurent Londeix, 2011,  
Epoq-Université Bordeaux 1

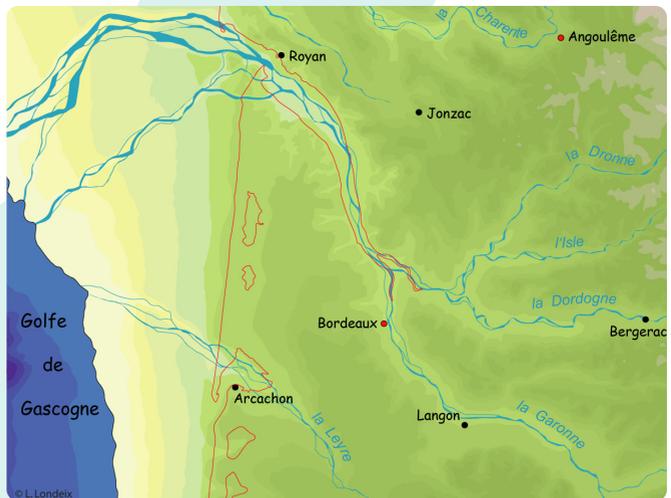


© L. Londeix

→  
**Le Bassin aquitain,  
il y a 1,8 millions  
d'années.**  
© Laurent Londeix, 2011,  
Epec-Université Bordeaux 1



→  
**Le Bassin aquitain,  
il y a 20 000 ans.**  
© Laurent Londeix, 2011,  
Epec-Université Bordeaux 1



# LA GARONNE, UN BASSIN VERSANT

On ne peut concevoir le cours d'un fleuve sans comprendre son bassin versant. Mais qu'est-ce au juste ? Il s'agit de la zone géographique qui irrigue un cours d'eau, comprenant tous les affluents, du plus grand au plus petit.

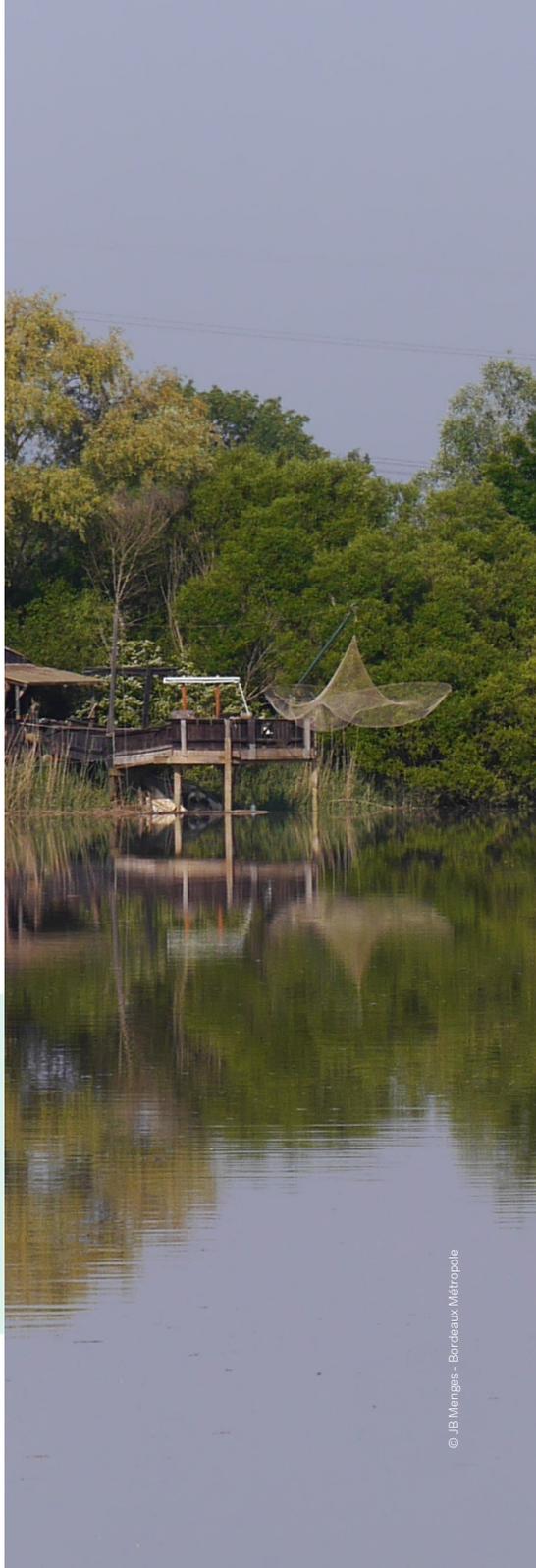
↓ Bassin versant de la Garonne et de la Dordogne.  
© Terre & Océan



La Garonne métropolitaine est l'exutoire d'un bassin versant de 55 000 km<sup>2</sup>, incluant les Pyrénées centrales et la face occidentale du Massif Central. Le réseau hydrographique intègre de multiples sous-bassins, dont les principaux sont ceux de la Garonne amont « toulousaine » (incluant l'Ariège, le Salat et la Neste), du Tarn (incluant l'Aveyron), du Lot et de la Dordogne.

S'y ajoutent les rivières gasconnes (Gers, Baïse, ...) en rive gauche et le Dropt en rive droite.

Dans sa zone « maritime » (remontée de la marée), la Garonne reçoit encore quelques cours d'eau issus de sous-bassins mineurs (Ciron, Oeuille, Pimpine, Eau Blanche, ...), dont certains dans la zone métropolitaine (Eau Bourde, Devèze et Peugue, Jalles, ...). Les eaux douces de la Garonne maritime ont ainsi une triple origine : le Massif Central d'abord, les Pyrénées et leurs contreforts avec les coteaux gascons ensuite, enfin quelques esteyes dans la zone de remontée de la marée.



# UNE HISTOIRE DE MARÉES, HYDRODYNAMIQUE DE LA GARONNE MÉTROPOLITAINE

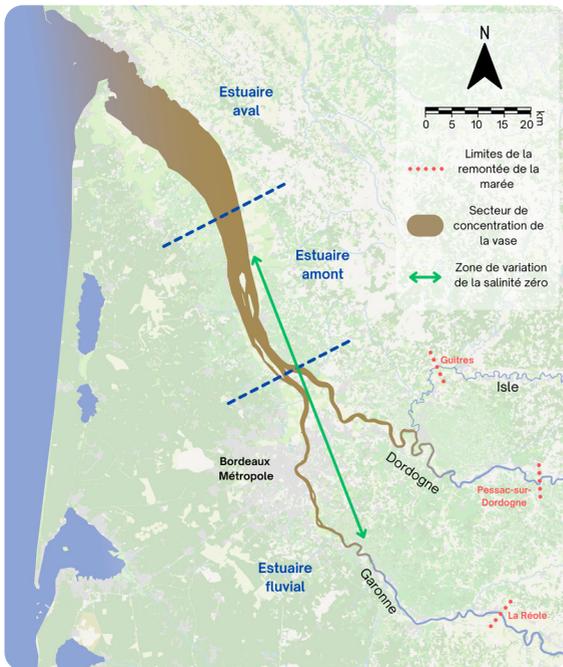
La remontée de l'influence directe ou indirecte de la marée océanique définit la « zone estuaire », s'étalant sur 170 km entre Le Verdon et La Réole pour la Garonne et Pessac-sur-Dordogne pour la Dordogne. Cet écosystème aquatique est en variations constantes en raison des courants, du marnage (différence entre la marée haute et la marée basse) qui oscille entre 2 et 6 mètres, des coefficients de marée et de la salinité de l'eau. Il s'adapte à ces fluctuations permanentes. La Garonne maritime est particulièrement emblématique de cette « zone estuaire », puisque c'est autour de Bordeaux que le marnage est le plus important, entre 5 et 6 mètres.

Confrontée aux écoulements fluviaux, l'onde de marée est retardée et distordue au fur et à mesure de sa progression à l'intérieur de la « zone estuaire ». À Bordeaux pour la Garonne (ou à Libourne pour la Dordogne), le jusant (marée descendante) s'allonge de 7 à 8 h alors que le flot (marée montante) est réduit de 4 à 5 h. Les sédiments transportés par la Garonne sont bloqués par la marée et vont localement s'accumuler, constituant le « bouchon vaseux » et parfois se déposer sur les berges ou sur le fond du fleuve.

Lorsque les débits du fleuve sont faibles (étiage) et que les coefficients de marée sont élevés ( $> 80$ , marées de vives eaux), la renverse de la marée est spectaculaire. Le début de la marée montante est marqué par un « ressaut hydraulique », autrement dit une vague de 1 à 2 mètres de haut (et dissymétrique car le niveau de l'eau est plus haut derrière la vague que devant celle-ci), qui se propage de l'aval vers l'amont à une vitesse de l'ordre de 20 km/h. Cette vague originale, dénommée localement Mascaret, est bruyante (du fait du déferlement sur les berges) et dépendante de la profondeur et de la largeur du fleuve. Le mascaret est nettement visible autour de l'île d'Arcins, avec une hauteur plus importante sur le petit bras fluvial côté Latresne. Les surfeurs et kayakistes la pratiquent depuis plus de 40 ans.



→  
**Balcon du château de Tartifume,  
submergé lors des fortes marées de mars 2024.**  
© Terre & Océan



← Carte de la remontée de la marée dans la zone estuarienne.

© Terre & Océan

↓ Phénomène de mascaret.

© Terre & Océan





# LES ÎLES, UNE HISTOIRE DE SÉDIMENTS

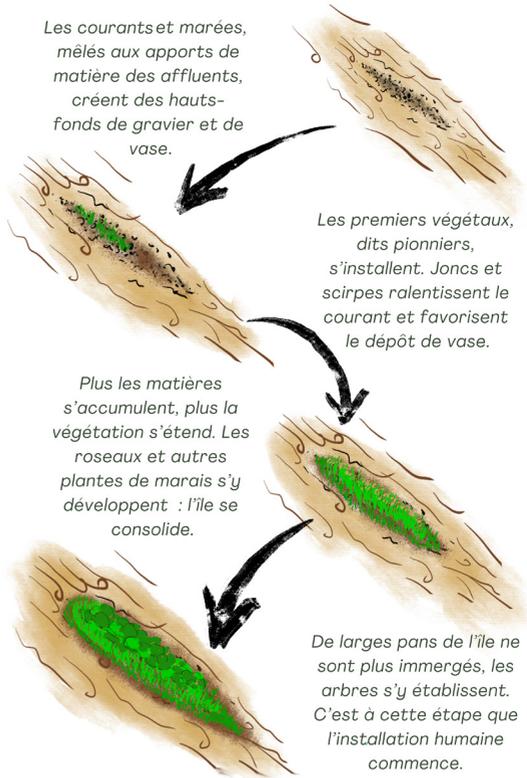
Le secteur estuarien du fleuve alterne des temps calmes et des temps dynamiques suivant les saisons, les crues et les marées.

Lorsque les courants ralentissent (faibles marées, étales, ralentissement par friction sur les berges et en aval des confluences), les particules de sédiment transportées décanent et se déposent, engraisant la crème de vase à partir du bouchon vaseux.

Sur certains secteurs fluviaux ce dépôt se fait plus intense : les zones latérales où les courants sont plus faibles, l'évolution d'un méandre, les hauts fonds. S'il s'accroît au fil du temps, et que les sédiments restent émergés, même à marée haute, la végétation pionnière s'y installe et accélère le processus de capture sédimentaire aboutissant à l'émergence d'une île. Parfois même l'île peut finir par se rattacher à la terre si le bras de fleuve se comble de vase.

Cependant tout n'est pas si calme sur le cours d'un fleuve : les courants vifs occasionnés par les fortes marées ou les crues favorisent la remise en suspension de la crème de vase vers le bouchon vaseux. Les îles non consolidées peuvent ainsi disparaître. Les transports et dépôts sédimentaires sont permanents dans la zone estuaire.

Les courants et marées, mêlés aux apports de matière des affluents, créent des hauts-fonds de gravier et de vase.



→  
**Dynamique de formation  
d'une île en contexte estuarien.**  
© Terre & Océan

↓ **Rattachement de l'île des Juifs  
à la rive gauche de la Garonne  
(Villeneuve-d'Ornon).**  
© Carte du Département de la Gironde, 1883  
/ IGN, 1950 / IGN, 2024



# LA CARTOGRAPHIE DE LA GARONNE ET SES ÎLES

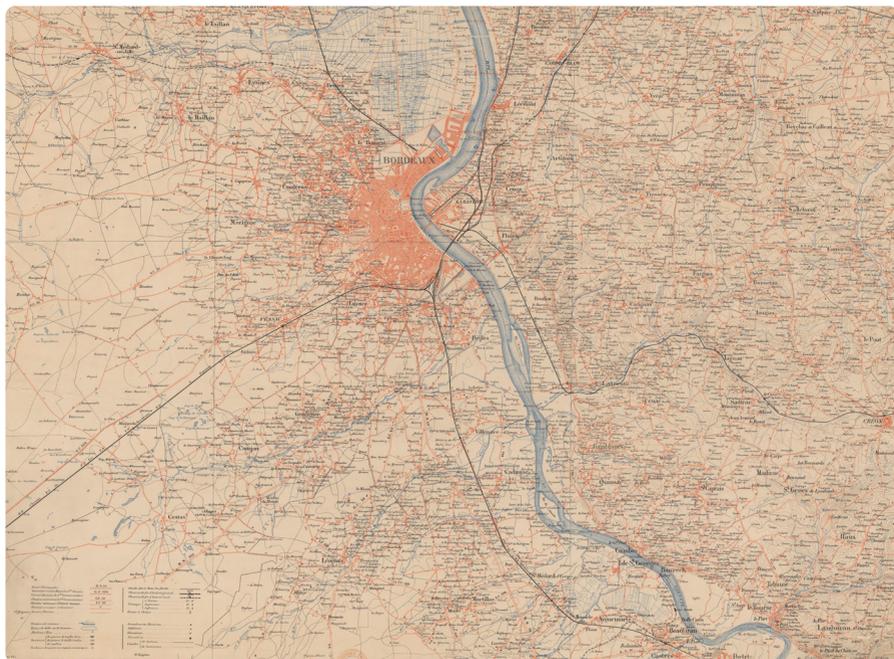
Le paysage de la Garonne d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était autrefois. En amont de Bordeaux et de l'île d'Arcins, les cartes anciennes révèlent combien le tracé sinueux du fleuve était torturé de bancs de sables et d'îles aux formes mouvantes dont les bras multiples ne devaient pas faciliter la circulation des petits navires et le commerce local. Pourtant l'activité économique était très intense au long des multiples ports répartis au long du fleuve. Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a eu de cesse de rectifier le cours du fleuve et de rationaliser ses passes et ses chenaux pour améliorer la circulation des hommes et des marchandises.



↑ La pêche à l'aloze, Cadillac-sur-Garonne, vers 1900.  
© Domaine public



↑ Tableau d'assemblage du plan de la Garonne depuis Meilhan jusqu'aux 12 portes.  
© M. J. Pillod, géomètre du cadastre, 1821 (Arch. Dép. Gironde 2 Fi 2077)



↑ Carte des environs de Bordeaux.

© Gravée et imprimée par Erhard, 1887 (Source Gallica, Bibliothèque nationale de France)

## Île des Juifs, île de Lalande, île de Raymond...

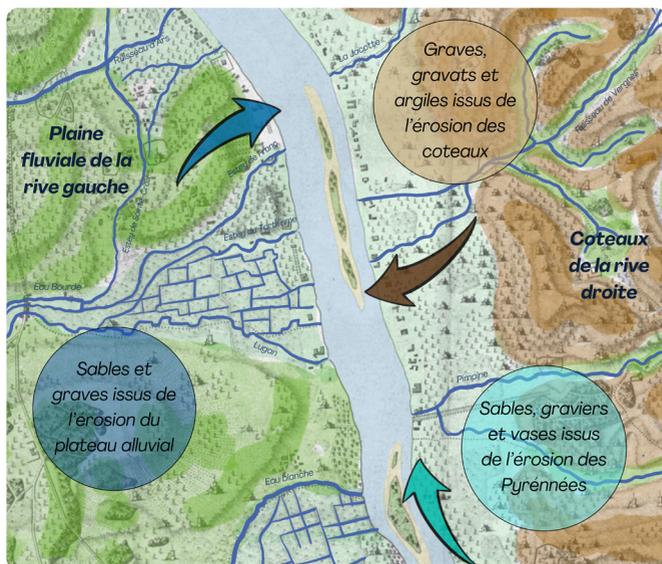
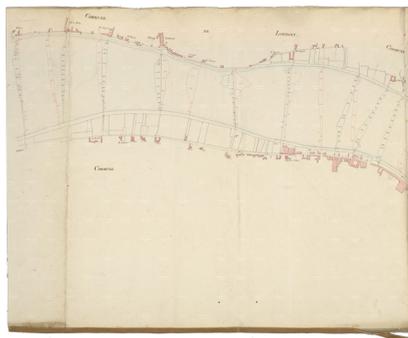
Depuis 6 000 ans, le niveau des océans est proche du niveau actuel, fixant ainsi les contours contemporains de la zone estuaire et les pentes de l'ensemble du bassin versant. Ainsi, les accumulations sédimentaires et les phénomènes d'érosion ont modelé dans cet espace des îles mobiles tout au long de la Garonne. Dans le secteur de la Garonne maritime, autour de l'île d'Arcins, se sont formés les bancs sablo-vaseux des Queyries et de la Souys en aval, mais surtout l'île des Juifs, l'île de Lalande et l'île de Raymond en amont. À la suite des travaux de rectification du fleuve au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines

de ces îles ont été rattachées à la rive gauche (île des Juifs) ou à la rive droite (bancs des Queyries et de la Souys, île de Raymond) pour favoriser la navigation. Les îles d'Arcins et de Lalande, plus massives et plus axiales dans le chenal du fleuve, ont été conservées, délimitant deux bras fluviaux, relativement équivalents pour Lalande, très dissymétriques pour Arcins. Les grands filets des pêches collectives traditionnelles à l'alose était sortis du fleuve quelques mètres en amont du petit chenal de Latresne, voie très fréquentée par ces poissons lors de leur remontée printanière.

# L'ÎLE D'ARCINS, FORMATION ET MOBILITÉ

## Au cœur du Delta de l'Eau Bourde

L'Eau bourde, principal cours d'eau du sud de la métropole, a un exutoire naturel multiple, composé de quatre bras principaux : les esteys de Tartifume, de Franck, Majou et de Sainte-Croix. Ses courants croisés avec ceux de la Pimpine et de la Jacotte arrivant en rive droite ont peut-être influé sur la zone de dépôts sédimentaires ayant abouti à l'île d'Arcins.



← Contexte hydro sédimentaire de la formation de l'île des Juifs et d'Arcins.

© Fond de carte anonyme et muette, non datée, milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Arch. Dép. Gironde, 2 F1 1125



↑ **Plan du cours de la Garonne  
longeant les communes  
de Lormont, Cenon, Floirac,  
Bouliac et Latresne, 1821-1822.**

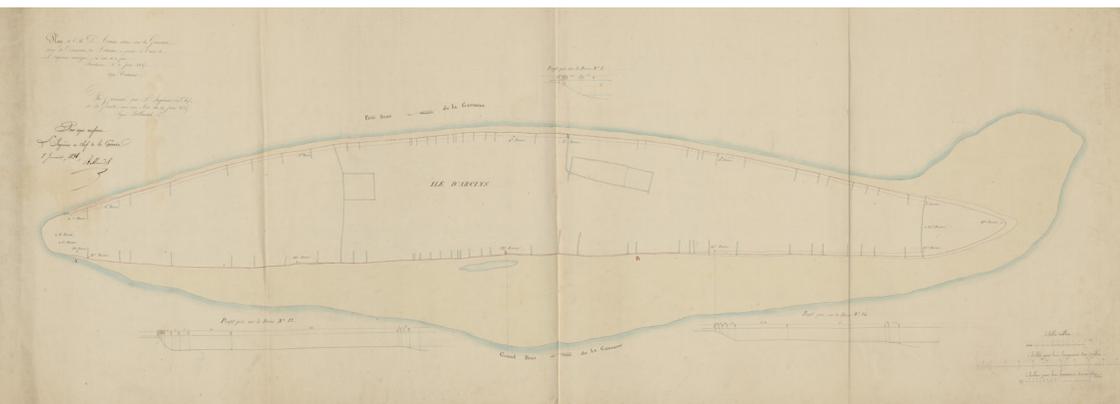
© Arch. Dép. Gironde, fonds Billaudel,  
2 Fi 2111

L'île d'Arcins se trouve au croisement du delta de l'Eau Bourde en rive gauche et des arrivées de la Pimpine et de la Jacotte en rive droite.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Garonne connaît une hydrologie très active avec des débits probablement plus forts qu'aujourd'hui grâce notamment aux glaciers pyrénéens, accrus en cette période de petit âge glaciaire (période climatique froide entre le début du XIV<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). L'érosion des zones amont et des crues notables amènent des stocks sédimentaires supplémentaires qui s'accumulent dans la plaine et les zones aval. L'île d'Arcins naît probablement à cette période. Elle est notée pour la première fois, fragmentée en trois îlots sur une carte du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Non endiguée, elle reste soumise à l'érosion par les courants du fleuve et à des déplacements.

# GÉOGRAPHIE ET ENDIGUEMENTS...

Seul l'endiguement permet la fixation de la position d'une île, préalable à l'occupation par l'humain. Un canal interne de drainage est également indispensable pour évacuer l'eau. Dès lors, la surface de l'île va varier selon ses propriétaires, ses usages... et les régimes d'imposition ! Quoi qu'il en soit, le passé de l'île, comme la plupart de ses semblables sur l'estuaire, a été essentiellement tourné vers l'agriculture.



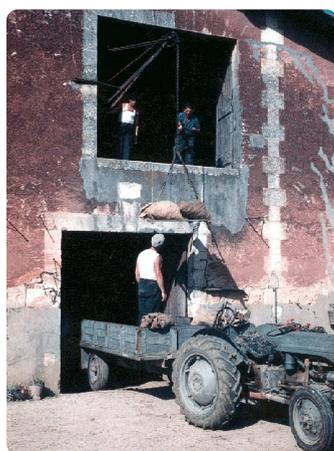
↑ Plan de l'île d'Arcins sur la Garonne, Billaudel, ingénieur en chef de la Gironde, 1836.

© Bibl. mun. de Bordeaux, fonds Delpit, carton 50 - 23



↑ Vue aérienne des bâtiments de la ferme de l'île vers 1950.

© IGN



↑ Le cuvier vers 1950.

© DR

# ... D'UN DOMAINE ROYAL À UN DOMAINE VITICOLE

## 1763

**Un arrêt du conseil d'État concède 27 sols l'arpent à Pierre Dublan, secrétaire du roy et directeur des domaines à Bordeaux (...), de « l'isle d'Arseins ou Œil-de-Bœuf ».**

Cette première mention décrit une île proche de son état naturel d'origine en parlant d'une surface « sur laquelle il n'y a que joncs et roseaux ». L'île mesure à cette époque entre 6 et 30 arpents (environ 10 hectares), selon que l'on comptabilise les bancs de sable cultivés ou pas.

## 1816 - 1819

**L'île est vendue au sieur Henry, puis à Jean-Barthélémy Dupuch et Justin Foussat**

Ces deux derniers acheteurs ont fait des aménagements assez importants en déclarant que « l'entière valeur de ses produits a été absorbée par les dépenses de défrichement, recurement de fossés, plantations nouvelles, et autres améliorations nécessaires ».

Au cadastre de 1816 : une superficie de 8,4 hectares d'aubarèdes est mentionnée, une culture de peupliers et de saules destinée à la fabrication de piquets de vignes et de cercles à barriques. Il s'agit de peupliers et de saules.

En réalité, l'île est divisée en trois parcelles de 7 à 8 hectares cultivées en vimes (osier), c'est-à-dire une contenance totale de 22 hectares. Chaque année, une de ces parcelles est coupée.

## 1874

**Le Guide de Bordeaux et ses vins mentionne à l'île d'Arcins une production de 175 tonnes sur une vingtaine d'hectares.**

Au milieu du XIXe siècle, la crise du phylloxera remet au goût du jour les vins dits de palus, dont les vignes poussent en sols argileux et inondables. L'eau inonde les parcelles, soit naturellement soit par pompage, et protège ainsi les ceps de la morsure du ravageur. L'île d'Arcins se tourne vers cette production à haut rendement. Les vins produits par Eugène Beyssac seront même présentés à l'Exposition universelle de Paris en 1889.

En 1896, les matrices cadastrales mentionnent, outre le vignoble, quelques hectares d'aubarèdes appartenant à Louis-Pierre Pairier, probablement cultivées sur les bancs de sable autour de l'île.

## 1896 - 1920

**Louis-Pierre Pairier rachète l'ensemble de l'île et poursuit la vocation viticole de masse.**

En 1906, la construction d'un bâtiment de vingt ouvertures (sans doute le cuvier) est indiquée. Au début du XXe siècle, l'île abrite une belle demeure, une étable, un hangar de pierre et une cour pavée. Seuls les pavés de cette cour subsistent.

## EN 1930

**La famille Pairier conserve l'île et sa fonction largement viticole** avec 19 hectares de vignes, 5,2 hectares de terre et 25 ares d'oseraies.

# L'ÎLE : UN VERGER EXPÉRIMENTAL DE L'INRA

Quand l'INRA s'installe sur l'île d'Arcins, en 1955, pour être rattachée à la station de recherches viticoles et d'arboriculture fruitière du Centre de recherches agronomiques du Sud-Ouest (CRASO), le vignoble semble improductif, voire en partie arraché, puisque la parcelle d'une vingtaine d'hectares de vigne est imposée en tant que pré.

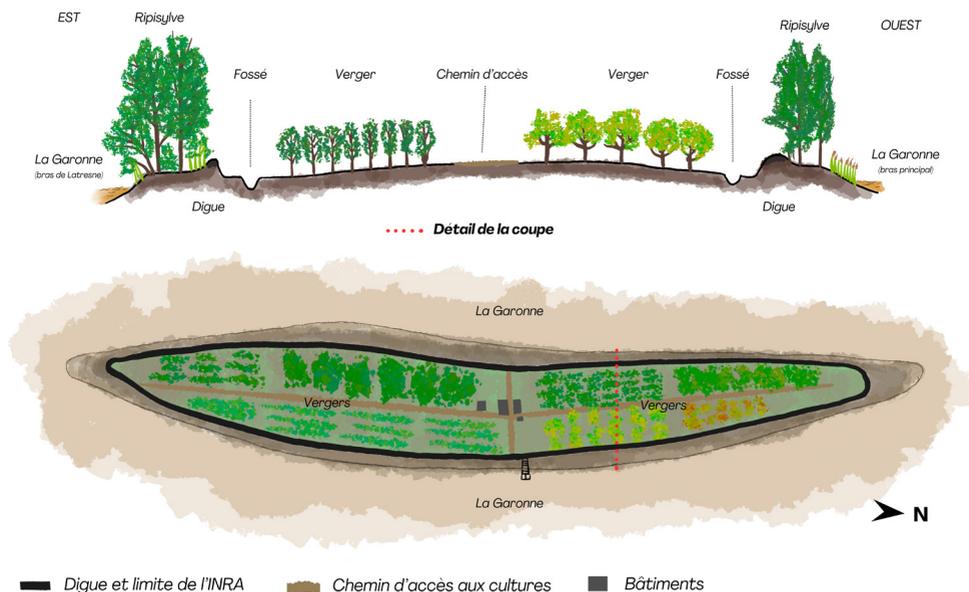
Lors de ces années d'exploitation 24 hectares ont été cultivés sur les 31 que comptait l'île.

## ↓ Plan et coupe de l'aménagement de l'île par l'INRA.

© D'après P. Birac, modifié par Terre & Océan

L'institut a pu profiter sur le site d'un climat océanique, avec des pluviosités cumulées importantes et des températures extrêmes atténuées par l'insularité. En outre, ses terres argileuses et limoneuses, dont les 4 mètres reposent sur un fond de sables et de graviers, sont favorables à l'étude des espèces cultivées.

Lors d'un suivi naturaliste réalisé en 1987, Philippe Birac, l'un des agents travaillant sur le site, précise que les cultures de l'île ont pour but d'améliorer les espèces de fruits à noyau et à coque, de créer de nouvelles variétés, de sélectionner des portes greffes. Il cite la présence d'un conservatoire de cultivars de pêches.





↑ Vue aérienne de l'île d'Arcins cultivée dans les années 1960.  
© DR



↑ Ouvriers agricoles prenant soin des boutures d'arbres fruitiers vers 1960.  
© DR



→ Kiwis cultivés par l'INRA encore présents sur l'île.  
© C. Barbier - Bordeaux Métropole

# UN RETOUR PROGRESSIF AU SAUVAGE

En 2002, l'INRA cède l'île à un nouveau propriétaire. L'île étant soumise aux aléas, sa partie centrale abritant le bâti est protégée par une digue secondaire érigée à cette fin. Aux extrémités nord et sud, les parties les plus exposées ont été, après plusieurs réparations, laissées en reconnexion avec les marées du fleuve.

Dès lors, sur une grande partie de sa surface la nature reprend ses droits. Sur ses terres basses et humides, autrefois vergers bien ordonnés, un taillis de frênes et de saules s'est développé. Aux extrémités, inondées avec régularité, apparaissent des zones humides couvertes de roseaux et se forme petit à petit une forêt alluviale.

De 2002 à 2024, l'île est essentiellement proposée à la visite. Année après année, les promeneurs ayant la chance d'y débarquer voient la nature reprendre ses droits petit à petit.

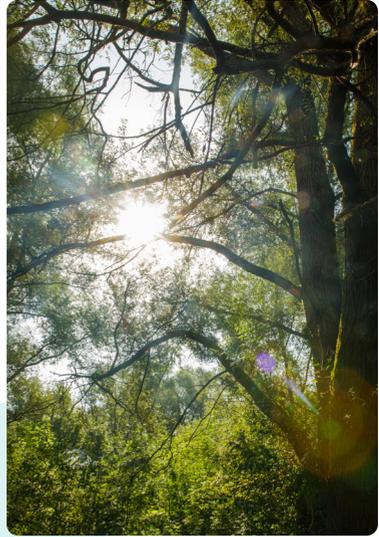


↓ **Vue de la digue sud en 2008.**  
© Gaël Barreau, Terre & Océan



↓ **Allée centrale de l'île en 2008.**

© Gaël Barreau, Terre & Océan

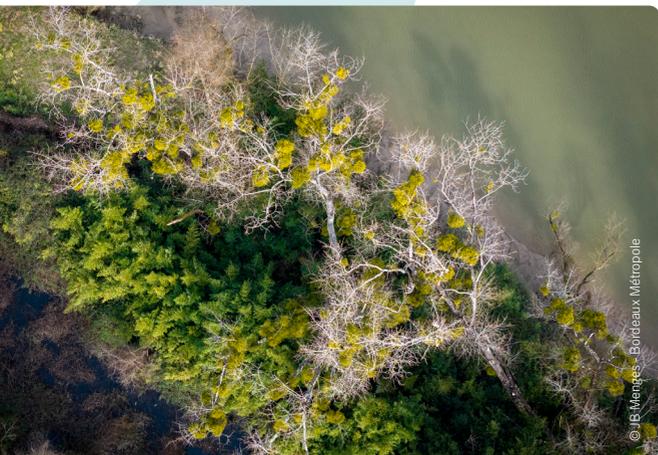


↑ **La forêt alluviale.**

© C. Barbier - Bordeaux Métropole

Une forêt alluviale se compose d'arbres particulièrement adaptés à l'enneigement régulier de leurs racines (aulnes, frênes, saules). Elle représente un écosystème d'une grande richesse en termes d'espèces abritées. Elles nous rendent en outre service en fixant de grandes quantités de carbone et sont un atout pour atténuer les crues.

# UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE ET FRAGILE L'AVENIR MÉTROPOLITAIN DE L'ÎLE



© J.B. Menges - Bordeaux Métropole

Administrativement rattachée à la commune de Latresne, l'île d'Arcins se situe à proximité de Bègles, Bouliac et Villenave d'Ornon, non loin des ponts François-Mitterrand et Simone-Veil. D'une superficie de 37 hectares, elle s'étire sur environ 2 km de long et 300 m de large. Ce site classé Natura 2000 et inscrit en zone naturelle au Plan local d'urbanisme a été acquis par Bordeaux Métropole en juin 2024.

↓ Évolution de l'île d'Arcins en 1947, 1976, 2009, 2021.

© IGN



## Pourquoi cette acquisition par Bordeaux Métropole ?

Le caractère exceptionnel de l'île a motivé son acquisition par Bordeaux Métropole.

Aujourd'hui, l'objectif est de préserver et valoriser ce patrimoine naturel riche et précieux, tout en offrant des opportunités d'observation du changement climatique, en mesurant la hausse des niveaux d'eau, l'incidence d'aléas tels que les températures extrêmes et les tempêtes, ou encore les capacités d'adaptation de la faune et de la flore présentes.

L'île pourrait également devenir un parc public fluvial métropolitain, accessible quelques mois par an sur un périmètre restreint et à un public limité, notamment les scolaires, associations et structures scientifiques.

## Un programme à écrire dans le respect du site

Au préalable, plusieurs études doivent être lancées à commencer par un diagnostic écologique dit « 4 saisons » pour connaître la sensibilité écologique du site sur un an, identifier sa biodiversité, la flore et la faune présentes et les enjeux de protection et de requalification qui sont liés.

Elles permettront de préfigurer les cheminements et les espaces d'accueil possibles.

Quelques défis techniques conditionneront l'ouverture de l'île au public pour permettre son accès, son aménagement et son entretien.



### LA TEMPORALITÉ DU PROJET

#### Juin 2024

Acquisition du site par Bordeaux Métropole.

#### Juillet 2024 - juillet 2025

Diagnostic « 4 saisons ».

Le rapport sera rendu à l'automne 2025.

#### 2025

Lancement de diagnostics complémentaires : bâtementaire, pontons, hydraulique et géomorphologique.



### LES ACTEURS

#### Maîtrise d'ouvrage

Bordeaux Métropole.

#### Partenaires

- Villes de Latresne et Bègles,
- Communauté de communes de l'Entre-deux-mers,
- Experts.



### LE BUDGET

#### Budget d'acquisition

par Bordeaux Métropole

1 700 000 € HT.

# LA FLORE

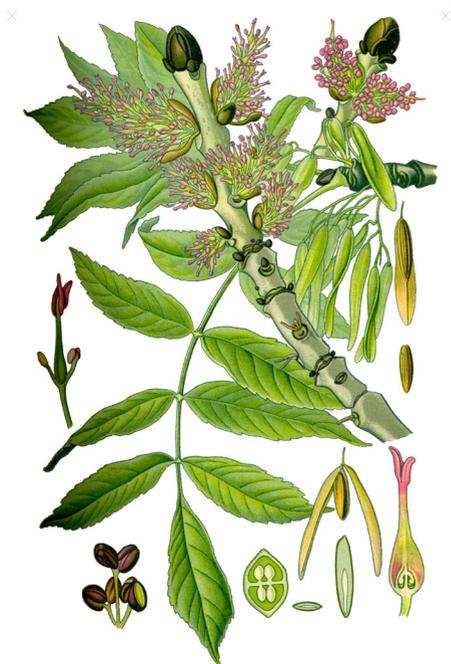
L'île conserve quelques traces de notre occupation humaine : ça et là croise-t-on encore quelques arbres fruitiers ainsi que des arbres ornementaux exotiques tels les cyprès chauves, assez nombreux sur l'île.

Aujourd'hui principalement reconquise par la flore locale, il est difficile de s'imaginer que 30 ans plus tôt des fruitiers se tenaient là en rangées parfaites. Les graines des saules et de frênes et autres, capables de pousser sur ces terres humides et argileuses, ont rapidement colonisé les lieux.



↑ **Lathrée clandestine.**

© Eric Veyssy, Terre & Océan



↑ **Frênes.**

© Domaine public



↑ **Fritillaire pintade.**

© Gaël Barreau, Terre & Océan



#### ↑ Saules blancs.

© Domaine public

Sur les parties de l'île soumises aux marées, débris de la laisse de fleuve et sédiments s'accumulent. Une végétation adaptée aux caprices de ces terres humides se développe alors. Y fleurissent les populages des marais, les iris faux acore (plus simplement appelés iris des marais), courants dans ces milieux, ainsi que les plus rares fritillaires pintades et nivéoles d'été, protégées au niveau régional et national.

Le long des berges la ripisylve, aussi appelée forêt riveraine, stabilise les rives soumises à l'érosion patiente du fleuve. On peut y voir au début du printemps une étrange plante que l'on ne perçoit que lorsqu'elle fleurit, la lathrée clandestine, qui vit en parasite sur les racines des arbres.

#### Nivéole d'été. →

© Gaël Barreau, Terre & Océan



# UN REFUGE RÊVÉ POUR LA FAUNE

Depuis plus de 20 ans, l'île est devenue une zone de quiétude presque totale en plein cœur d'un territoire métropolitain urbanisé. La diversité de ses écosystèmes (ripisylve, forêt alluviale, zones humides) en fait un lieu de choix pour abriter des populations d'insectes diversifiées.

Au cœur des années d'activité agricole, l'île abritait déjà près d'une centaine d'espèces d'oiseaux (P. Birac, 1987). Ses grands arbres de la pointe nord hébergent aujourd'hui une colonie de hérons cendrés, accompagnée de quelques cormorans. Sur la ripisylve des nids de milans noirs, rapaces migrateurs, sont dissimulés dans les plus hauts branchages.

À quelques mètres de la rive côté Latresne, l'île reste accessible pour les mammifères. Ainsi renards, sangliers, chevreuils, ragondins et rats-laveurs y ont élu domicile. Quant à la loutre d'Europe, elle y fait également étape.

Vertébrés menacés, quelques espèces d'amphibiens sont représentées sur l'île. Ainsi la grenouille agile, la rainette méridionale et la grenouille verte s'activent tout au long des saisons, sur terre ou dans les zones en eau à la saison des amours.



↑ **Écrevisse de Louisiane.**  
© C. Barbier - Bordeaux Métropole

## Espèces exotiques envahissantes (EEE)

On qualifie ainsi des populations d'espèces exotiques introduites qui vont avoir un caractère invasif et des conséquences néfastes pour les écosystèmes : sur prédation, appauvrissement de la biodiversité, tendance à supplanter les espèces autochtones.

Parmi les EEE de l'île citons le bambou, le raton laveur ou encore l'écrevisse de Louisiane. Cependant il ne faut pas oublier que dans la nature tout n'est pas si simple, la loutre ou le héron cendré, entre autres, ont intégré l'écrevisse dans leur régime alimentaire.



← **Grand cormoran.**  
© Gaël Barreau,  
Terre & Océan



↑ **Héron cendré.**  
© Gaël Barreau, Terre & Océan



↑ **Grenouille agile.**  
© Gaël Barreau, Terre & Océan

→  
**Empreintes  
de la loutre  
d'Europe.**  
© Gaël Barreau,  
Terre & Océan



↑ **Rainette méridionale.**  
© Gaël Barreau, Terre & Océan



Pointe nord de l'île avec vue sur les berges  
de la rive gauche à Bègles, juillet 2024.

© C. Barbier, Bordeaux Métropole







Ponton de l'île  
face à la rive droite.

© C. Barbier, Bordeaux Métropole



Chenal entre l'île  
et les berges de Latresne.

© C. Barbier, Bordeaux Métropole

## Une exposition proposée par la direction générale de l'aménagement de Bordeaux Métropole

### Conception

Bordeaux Métropole :  
Axel Crépey, Marie-Fanny Jacob,  
Florian Grollmund, Sylvain Schoonbaert  
Terre & Océan : Gaël Barreau, Eric Veysy

### Graphisme

Bordeaux Métropole :  
Unité graphisme

### Fabrication

Bordeaux Métropole :  
L'Atelier

### Photographies

Bordeaux Métropole :  
Charlotte Barbier, Jean-Baptiste Menges  
Terre & Océan : Gaël Barreau, Eric Veysy  
Smiddest - Lilian Marolleau

### Illustrations

Archives départementales de la Gironde  
Bibliothèque municipale de Bordeaux  
Philippe Birac  
Cédric Lavigne  
Laurent Londeix



Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux cedex

T. 05 56 99 84 84  
[bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr)

